

L'arrondissement de Saint-Dié, création du Consulat, reprend à son compte des réalités géographiques, historiques et politiques liées à l'Ancien Régime. Il recouvre d'anciennes entités très éclectiques, laïques ou religieuses, de la principauté de Salm aux établissements religieux, abbayes ou chapitres de chanoines. Englobant alors – et jusqu'en 1870 – les cantons de Saâles et de Schirmeck, le nouvel arrondissement reconnaît ainsi une situation séculaire : les liens privilégiés avec l'Alsace et une communauté patrimoniale avec la vallée de la Bruche. D'anciennes voies romaines attestent d'échanges commerciaux de longue date, assurant le franchissement des crêtes vosgiennes dont la vocation de frontière est très récente. Entre Alsace et Lorraine, sous l'administration lorraine ou française, la région de Saint-Dié doit être appréhendée comme une zone de contact. Ses ressources naturelles ont très tôt généré la présence d'une population sédentaire, ainsi que le prouve la densité des sites archéologiques repérés sur son territoire.

Pendant plusieurs siècles, les ressources minières et forestières - y compris l'élevage - participent à la richesse des ducs et de leurs vassaux, et font vivre une population locale enrichie par différents courants d'immigration. La domination française, au dix-huitième siècle, viendra – grâce à une administration efficace – optimiser la rentabilité de ce pays agricole et forestier.

Le dix-neuvième siècle offre l'occasion à l'arrondissement de s'inscrire dans le mouvement d'industrialisation massif : main d'œuvre disponible, cours d'eau jouant à fond leur rôle de force motrice sont les deux facteurs primordiaux dans l'implantation d'une industrie textile, papetière, forestière, féculière, céramique. Le contre-coup est rude pour le monde rural traditionnel même si les marchés, les foires, les rites liés aux activités agraire et pastorale restent vivaces et vitaux pour une partie encore importante de la population des hameaux et des villages. La régression des pratiques anciennes, des traditions – pèlerinages, bures, feux de la saint Jean - constituent autant de signes annonciateurs de la désagrégation d'un monde.

Le conflit franco-allemand et la perte, par l'arrondissement, des cantons de Schirmeck et d'une partie de celui de Saâles obligent à un redéploiement économique : rupture de l'unité agricole et transfert de capitaux, de savoir-faire industriels délocalisés du Haut-Rhin et du Bas-Rhin annexés. Le chef-lieu, Saint-Dié, bénéficie largement des aspects positifs de l'annexion : implantation d'industries variées (fonderies), augmentation de la population, installation de garnisons. Le tourisme naissant des années 1880 touche essentiellement le canton de Gérardmer.

Cette période s'accompagne d'un vaste mouvement en faveur de la définition de l'identité culturelle du territoire, par une quête du folklore - collecte de chansons et de traditions - , une organisation de manifestations et une mise en valeur de lieux sous l'égide de sociétés savantes.

La première guerre mondiale précipite l'agonie du monde rural et inaugure un relatif déclin qui se répercute durant l'ensemble du vingtième siècle.

Annexe : Esquisse d'une *Histoire de l'arrondissement et de la subdélégation de Saint-Dié*.

Ce document réalisé par Hervé Antoine, avec l'apport de Jean-Claude Fombaron en histoire contemporaine et de René Revert en histoire industrielle a permis le résumé de la première page. Il expose en quelques traits saillants ce que devrait contenir un essai sur l'origine et la délimitation de l'arrondissement, l'évolution de son habitat et de ses paysages sans omettre les principales mutations du mode de vie des habitants.

Références :

BAUMONT, Georges, *Coup d'œil sur l'Histoire de Saint-Dié des origines à 1789*, Foyer des Ferry, 11 avril 1935, Imprimerie AD. Weick, 1935. (petit fascicule de 30 pages).

BAUMONT, Georges, *Saint Dié des Vosges, origine et développement*, imprimerie Loos, Saint-Dié, 1961.

BAUMONT, Michel, « La région de Saint-Dié, Etude de Géographie Humaine », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 62^e année, Imprimerie Cuny, 1937 ; pp 45-194.

LOUIS, Léon (directeur de publication), *Le Département des Vosges*, Imprimerie E. Busy, Epinal, 1893.

CHARTON, Charles, *Annuaire statistique et administratif des Vosges pour 1849*, Imprimerie Gley, Epinal, 1849.

GERARDIN, Camille, *Carte de l'arrondissement de Saint-Dié*, Fonds archives privées de Monsieur Santini (Remomeix), réalisée vers 1920.

L'arrondissement, subdivision départementale, est une création du Consulat. Le département des Vosges est défini dès la seconde année de la période révolutionnaire par le décret du 26 février 1790 : il avait été d'abord segmenté en districts devenus désuets après l'an III, il est subdivisé en arrondissements le 17 février 1800¹. Conçues de manière radicale, ses subdivisions proviennent néanmoins des subdélégations d'Ancien Régime et conservent dans leurs articulations maints découpages anciens.

La subdélégation de Saint-Dié est une création française dès le règne de Stanislas². Elle a couvert un territoire semblable quoique plus vaste que l'arrondissement : son bailliage comprenait une partie alsacienne formant une pointe sur l'axe routier qui relie Lunéville à Sélestat, passant par le Val de Meurthe, le col de Sainte-Marie-aux-Mines, le Val de Liepvre jusqu'à Sélestat³. Les militaires français ont avec raison privilégié cette grande chaussée qu'ils avaient fait construire pendant les occupations du duché et empruntaient avec leurs régiments. Son intérêt obéit d'abord à une logique de fixation : l'Alsace dans le giron français depuis le milieu du dix-septième siècle est sûre, ce n'est pas le cas pour la vieille Lorraine !

¹ Le département des Vosges est divisé en neuf districts centrés sur Neufchâteau, Mirecourt, Darney, Lamarche, Rambervillers, Epinal, Bruyères, Remiremont et Saint-Dié. Les cinq arrondissements du Consulat sont dans l'ordre officiel Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, Saint-Dié et Remiremont.

² Le duc de Lorraine Stanislas Leczinski est le souverain nominal. Son chancelier Chaumont de La Galaizière gouverne l'administration, mais il est un véritable intendant de généralité française. Il divise le duché en une trentaine de subdélégations à partir de 1736. Le subdélégué est un chargé de commission au pouvoir flou et étendu, choisi par l'intendant-chancelier. Florent-Joseph Bazelaire de Lesseux fut le premier subdélégué du département administratif de Saint-Dié entre 1738 et 1770, puis Charles François Petitmengin fut choisi. Enfin, Monsieur Georgel, cumula en 1789 quelques mois la subdélégation de Bruyères et de Saint-Dié.

³ La subdélégation comprend ainsi le Val de Liepvre avec Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix, mais aussi Sainte-Hippolyte et l'enclave de Tanviller. Brouvelieures n'en fait pas encore partie, ni la principauté de Salm.

Saint-Dié et Remiremont, petites villes au grand prestige religieux, sont choisies comme lieu de garnison et d'administration militaire : intra muros, elles ne dépassent pas mille habitant et n'ont jamais possédé une présence marchande à la hauteur du dense réseau des villes du piémont vosgien !⁴. Par contre, leurs foires d'automne et de printemps, typiques de contrées montagnardes densément peuplées, sont renommées⁵. L'autorité française dans ces deux cas a retenu un point topographique idéal sur les routes menant aux cols stratégiques. Proche de Saint-Dié, il existe aussi d'autres liaisons entre Alsace et Lorraine : en direction du sud-est, la vieille route marchande du Bonhomme vers Colmar et surtout, d'Etival à Saales, une ancienne voie romaine entretenue, la voie des Saulniers conduisant de Deneuvre à Sélestat. Mais la montagne est surtout sillonnée par une multitude de chemins reliant les chapelles aux hameaux, rénovés en partie sur l'injonction du duc Léopold au début du dix-huitième siècle.

En 1757, l'incendie ravage la ville de Saint-Dié qui a connu une forte croissance⁶. L'autorité française impose alors une reconstruction modèle en pierre. La corvée de charrois échoit aux montagnards. Une ville modèle est redessinée par les architectes, pour diriger avec application la vie économique et militaire. L'annexion définitive de l'ensemble du duché de Lorraine à la France en 1766 entérine sa position hégémonique. Militaires, noblesse de robe et marchands de bois commencent de s'y côtoyer. Quelques années plus tard, le Roi de France usant de sa primauté religieuse rassemble notamment les parts spirituelles des Bénédictins de Moyemoutier, des Prémontrés d'Etival avec celles des chanoines de la collégiale Saint-Déodat. Il érige en 1777 l'évêché de Saint-Dié⁷. Le chef-lieu prospère atteint au début des années 1780 six mille habitants et sa subdélégation compte plus de cinquante mille âmes. Il éclipse en pouvoir Raon-L'Etape qui garde avec Rambervillers une emprise économique sur la montagne par son marché de céréales.

⁴ Badonvillers, Raon-L'Etape, La Neuveville, Rambervillers, Brouvelieures, Bruyères, Epinal, Plombières ... sont des villes qui possèdent une tradition échevine et municipale. Les cartographes agraires du dix-neuvième siècle attribuent à cette « Vôge » des climats et des sols cultivés spécifiques. La densité et le mode de vie agricole y étaient avant la Guerre de Trente Ans différents de celui de la montagne : l'univers des champs ouverts emblavés de façon triennale, des parcelles d'enclos en jardin, vignes, vergers près des villages s'oppose aux vastes étendues forestières, c'est à dire couvertes d'une végétation arborée ou herbeuse, constellées de hameaux de cultivateurs-éleveurs et de bons lieux sacrés. Les villages-bourgs, plus rares en montagne se trouvent à proximité des vieilles voies de circulation qui sont en relation avec un grand nombre d'exploitations minières et de centres de débardage, de scieries et de ports de flottage au bord de rivières barrées et aménagées. Notez que le sud-ouest de l'arrondissement avec les communes de Raon-L'Etape, La Neuveville, Etival, Saint-Rémy, La Bourgonce, le canton de Brouvelieures se rattachaient en partie à ce piémont !

⁵ La montagne vosgienne est densément peuplée, la population locale a assimilé en quelques générations après la guerre de Trente Ans une proportion impressionnante d'étrangers, originaires principalement du Saint Empire. Les communautés ont préservé et renforcé par cet apport humain leurs spécificités dans un monde lorrain en dislocation. Ces paroisses autonomes posent moins de problèmes de contrôle que les turbulentes petites villes marchandes du piémont lorrain, soucieuses d'une résistance économique et culturelle authentique.

⁶ En 1747, Saint-Dié accueille la maîtrise générale des Eaux et Forêts, puis retient le bailliage de justice après la réforme de 1751. Elle compterait avant sa destruction accidentelle de l'ordre de 3800 habitants.

⁷ Outre ce district de Saint-Dié et celui de Chaumousey *nullus diocesis*, il dépouille l'évêché de Toul du bailliage de Remiremont, Bruyères, Epinal, Châtel-sur-Moselle, Darney-en-Vosges ainsi que l'évêché de Metz de la châtellenie de Rambervillers. Le puissant chancelier de Lorraine Chaumont de La Galaizière obtient la nomination de son fils Louis-Barthélémy comme premier évêque de Saint-Dié.

Le petit district révolutionnaire de Saint-Dié hérite de la partie vosgienne de la subdélégation⁸. La partie alsacienne de la subdélégation s'évanouit, happée principalement par le nouveau département du Haut-Rhin. Les villes du piémont vosgien et Mirecourt se disputent le statut de chef-lieu du département des Vosges, qui donne les clefs du pouvoir départemental⁹. L'arrondissement de Saint-Dié comporte à l'origine en 1800 dix-neuf cantons¹⁰. Leur nombre est bientôt réduit à neuf pour des raisons pratiques : Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Raon-L'Etape, Saâles, Saint-Dié, Schirmeck et Senones. Le sous-préfet, assisté d'un conseil d'arrondissement est chargé de l'administration active. Le juge au tribunal des Vosges Bizot est nommé premier sous-préfet¹¹.

En 1793, le rattachement de la principauté de Salm, indépendante, est réalisé suite à un efficace blocus¹². Dans cet arrondissement pauvre et peuplé, l'industrie trouve dès le dix-huitième siècle un premier terrain d'élection pour les tanneries, le travail manufacturier du chanvre et du lin, le charronnage, la quincaillerie-bijouterie, les taillanderies et les arts du feu et de la forge qui continuent de se développer¹³. Au tournant du siècle, les faïences et céramiques prennent de l'ampleur¹⁴.

Après 1835, les tissages et filatures textiles couvrent les vallées suffisamment desservies. Ils induisent les premiers services industriels : féculeries, métallurgie, fonderie, tournage du bois, papeterie... Néanmoins, la bourgeoisie française reste provinciale, rentière. Les notables ruraux tentent prudemment de les imiter, même si le parler vernaculaire n'est pas français. L'arrondissement de Saint-Dié compte en 1849 plus de 117500 habitants. Avec ses neuf cantons et ses cent-neuf communes, il est le plus peuplé du département des Vosges. Les aléas climatiques, les épidémies ou les crises économiques génèrent une misère terrible chez les démunis. Les années de forte croissance n'atténuent que faiblement leur précarité après 1856. L'arrivée du chemin de fer tardive en 1864 place dans l'orbite concurrentielle les productions liées au bois, à l'élevage et aux fibres : le rôle de Lunéville qui devient directement nourricière par la présence de ses maraîchers et contrôle la distribution du charbon s'affirme.

⁸ Le district compte neuf cantons : Saint-Dié, Raon-L'Etape, La Voivre, Etival, Saâles, Bertrimoutier, Laveline, Fraize, Saint-Léonard.

⁹ Le comité de sûreté qui réunit les bourgeois de Saint-Dié sous la présidence de Nicolas Haxo propose sereinement de dénommer le nouveau département Vosges et réclame par défaut le statut de chef-lieu, constatant la discorde des villes prétendantes. La première partie de la requête est seulement acceptée !

¹⁰ Ce sont ceux de Brouvelieures, Nompelize, Raon-L'Etape, Allarmont, Senones, La Broque, Plaine, Rothau, Le Puid, Hurbache, Saâles, Bertrimoutier, Laveline, Fraize, Gérardmer, Granges, Corcieux, Saint-Léonard, Saint-Dié. Chaque canton possède un juge de paix. Le chef-lieu de la circonscription Saint-Dié accueille la sous-préfecture et un tribunal civil. Faute de pouvoir récupérer une partie du palais épiscopal, le nouveau sous-préfet s'installe dans une maison particulière en attendant la construction de la sous-préfecture !

¹¹ Les préfets, les sous-préfets, les maires de communes supérieures à 5000 habitants sont nommés par le consul. Le notaire Arragain est nommé maire de Saint-Dié.

¹² On prive de grains la capitale princière Senones et le prince s'enfuit ! Notons que la principauté est l'héritière laïque de la partie orientale des territoires de la puissante abbaye de Senones au Moyen âge. La maison de Salm a raflé, acheté ou récupéré en partie la succession des biens religieux dont elle avait initialement la garde. Une de ces branches, comtale, garde la partie occidentale centrée sur Badonvillers.

¹³ Une grande partie de ces fabrications utilise les ressources locales, agricoles, forestières et surtout l'habileté technique de la population rurale et/ou artisanale.

¹⁴ Saint-Dié abrite clandestinement d'abord une faïencerie au faubourg Saint-Eloi. Son activité décline à la Révolution, elle est vendue en 1808 au tissage Schreiber. A partir de 1791, les installations se généralisent : La Trouche (Raon-L'Etape) qui compte deux unités jusqu'en 1866, Senones jusqu'en 1830, Gérardmer jusqu'en 1854 ont élaboré des faïences parfois prestigieuses. L'industrie céramique de l'arrondissement a été stimulée par le grand centre faïencier voisin de Rambervillers qui accueillait trois usines, ainsi que les poteries de Jeanménil. La première moitié du siècle voit l'explosion des fours à chaux, attestant l'importante production des tuileries et briqueteries ainsi que le développement des activités du bâtiment.

Le premier exode rural amorcé dès 1850 s'amplifie, les mobilités ouvrières apportent d'autres influences homogénéisantes.

Les conséquences de la guerre de 1870 stoppent la croissance économique. L'amputation par le traité de Francfort en 1871 du canton de Schirmeck, du demi-canton de Saales et des forêts de Raon-sur-Plaine laisse entrevoir un avenir sombre. La césure forcée avec l'Alsace qui avait été pendant des décennies, au nord un guide éveillé dans le domaine de l'expérimentation agricole et au sud un modèle pour le capitalisme industriel impose un sursaut interne à la population consciente, dès 1873. Une foule de familles qui ont opté ou fui après la période transitoire l'Alsace viennent se réfugier dans les vallées vosgiennes. Si les familles d'artisans spécialisés ou d'entrepreneurs avec leurs ouvriers parviennent à s'installer rapidement et réussissent leur intégration, il n'en est pas de même des manouvriers, des tisserands et autres petits cultivateurs ou artisans ruraux¹⁵. En deux décennies, l'arrondissement se transforme : Saint-Dié, ville administrative austère, se réveille, suivie par Raon-L'Etape. L'extension urbaine soutenue par une intense rénovation immobilière permet de doubler la population de Saint-Dié, qui, en 1890, compte 17174 habitants.

Le redéploiement économique s'accompagne d'un intense labeur de mise en valeur culturelle et patrimoniale, parfois conflictuel : chaque ville ou canton parvient à se redessiner grosso modo une identité culturelle. La vallée du Rabodeau s'affirme industrielle. Le canton de Gérardmer joue déjà une mise de fonds touristique, avec ses lacs et ses montagnes. Le canton de Corcieux développe une activité pastorale et exporte ses fromages. La haute vallée de la Meurthe, avec ses paysages alternant zones à vocation industrielle et espaces agricoles, ne peut que se définir qu'une identité mitigée : la rivière et surtout la route vers le Bonhomme reste fédératrice. Une majeure partie des habitants des cantons, parfois à proximité du monde ouvrier des fabriques, n'en conserve pas moins les vigoureuses traditions et les savoirs ancestraux. Mais les sévères crises agricoles d'après 1880 apporteront à terme la réduction de ce monde communautaire à quelques isolats de cultivateurs montagnards.

Le canevas militaire impose un glacis drastique que seule l'initiative privée peut amender¹⁶. L'âpreté au gain motive les industriels qui supplantent l'alliance des hommes de loi et des propriétaires ou officiers forestiers dans la vie publique. Le flottage qui a structuré une vie communautaire spécifique le long des rives de la Meurthe et de ses affluents disparaît au début du vingtième siècle, la voie ferrée commence à être concurrencée par la route. Une grandiloquence politique transforme en cité industrielle la petite ville de Saint-Dié quadrillée de canaux et hérissée de cheminées d'usines.

La guerre de 1914-18 constitue une vaste cassure : ses marques profondes ont été volontairement effacées par les autorités souhaitant renouer avec un monde idyllique. Elle entraîne des mutations profondes de comportements et de mode de vie, la diversité linguistique et culturelle parfois préservée par la bourgeoisie innovante des années 1880 s'étiole insensiblement en dépit d'un formidable appétit de vivre et de découvrir. L'innovation agricole ou technique sombre en comparaison avec l'esprit d'éveil antérieur. Quelques pilotes d'aéroplanes réunis à Sainte-Marguerite perpétuent l'esprit pionnier en survolant les vallées. Le sport collectif ou individuel prend petit à petit la place des sociétés de tirs et de

¹⁵ Ces derniers qualifiés d'alsaciens, plus nombreux et victimes de la méfiance, voire de discrimination, mettront parfois plus de trois générations pour se fondre dans la population.

¹⁶ Il ne restait plus aux acteurs économiques qu'à se prendre en main. Ainsi les voies ferrées des vallées transversales sont construites par les capitaux privés réunis à l'initiative des entrepreneurs locaux. L'indépendance est contagieuse : elle permet de justifier la création d'une chambre de commerce et d'industrie autonome !

gymnastique d'avant guerre. Les vallées industrielles sont reliées au monde par la TSF et surtout par d'intenses relations d'échanges commerciales.

En marge, les derniers isolats dialectophones qui avaient préservés la plus grande partie de leur folklore et de leur tradition s'amenuisent. L'arrondissement attend d'autres catastrophes. En novembre 1944, les soldats incorporés dans la Wehrmacht rasant plusieurs communes, hameaux et fermes. La reconstruction s'accomplit dans le plus complet dénuement. Dans les années cinquante, la course productiviste condamne résolument les exploitations agricoles archaïques. Les périodes d'essor économique effacent les souffrances, mais l'effet de rassemblement ou de mainmise paternaliste orchestrée par les grandes entreprises monopolistique du textile contribue à effacer parfois radicalement la diversité des initiatives des périodes d'expansion libérale au milieu du dix-neuvième siècle.

La crise urbaine larvée depuis plus de deux décennies succédant à l'effondrement mono-industriel textile ne favorise ni la vie de l'esprit ni l'innovation vécue. Pire, les événements dramatiques et les mutations de la période sinistre entre 1940 et 1950 n'ont jamais été correctement exposés ni détaillés avec un réel souci de clarté. Ils sont pourtant à l'origine d'un retard économique, technique et culturel qui s'étend sur plus de vingt années et se répercute encore par décalage. Certains stigmates culturels de l'arrondissement qui ne sont pas encore réparés aujourd'hui encore peuvent être relié à la fragilité du tissu économique, hyper-sensible au retour des crises d'adaptation. Le terroir n'est plus que jamais pauvre, les Hommes des petites montagnes plus que jamais écrasés sous le joug de cruel pouvoir étranger si on oublie ou laisse s'évanouir la richesse des diverses organisations humaines.

(Hervé Antoine, 2001)

